



Rapport d'activité synthétique **2022**



*Fédération des Acteurs de l'Urgence
Sociale de la Charente*

BP 61024 – 16001 ANGOULEME CEDEX

Tél : 05 45 93 62 91

Courriel : secretariat@afus16.fr

Web : afus16.fr



Plateforme d'écoute - 115

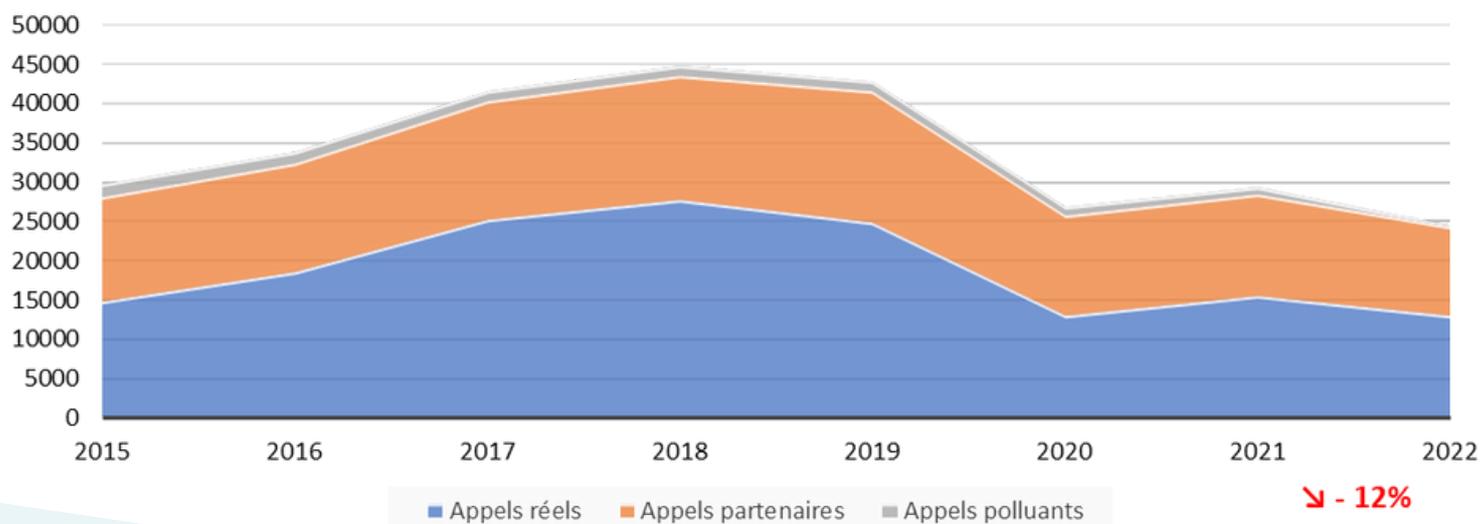
Plateforme d'écoute - DVVC

Des appels 115 en diminution.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'APPELS REÇUS AU 115 :

	2020	2021	2022	Taux d'évolution 2021-2022
Appels réels	12 941 Dont 36% de rappel usagers	15 603 Dont 33% de rappel usagers	14 480 Dont 20 % de rappel usagers	- 7 %
Appels partenaires	12 925	12 792	11 245	- 12 %
Appels polluants	928	967	177	- 82 %
TOTAL	26 794	29 362	25 902	- 12 %

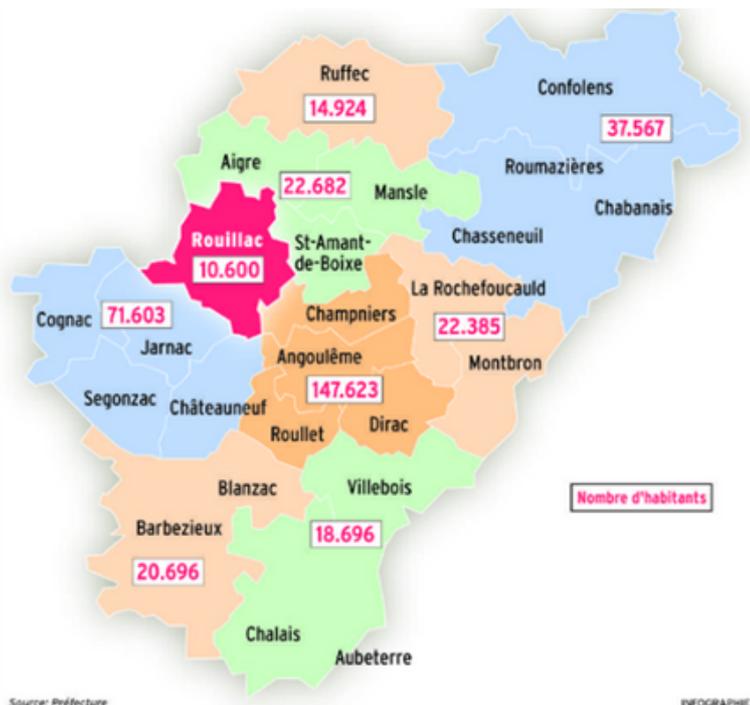
Répartition et évolution des appels reçus au 115



Nous pouvons observer sur ce graphique que le 115 a encore une activité très variable selon les années. Une diminution de 12 % des appels reçus a été due à une réorganisation du fonctionnement, nécessaire face à une augmentation de 14% du nombre d'appelants.

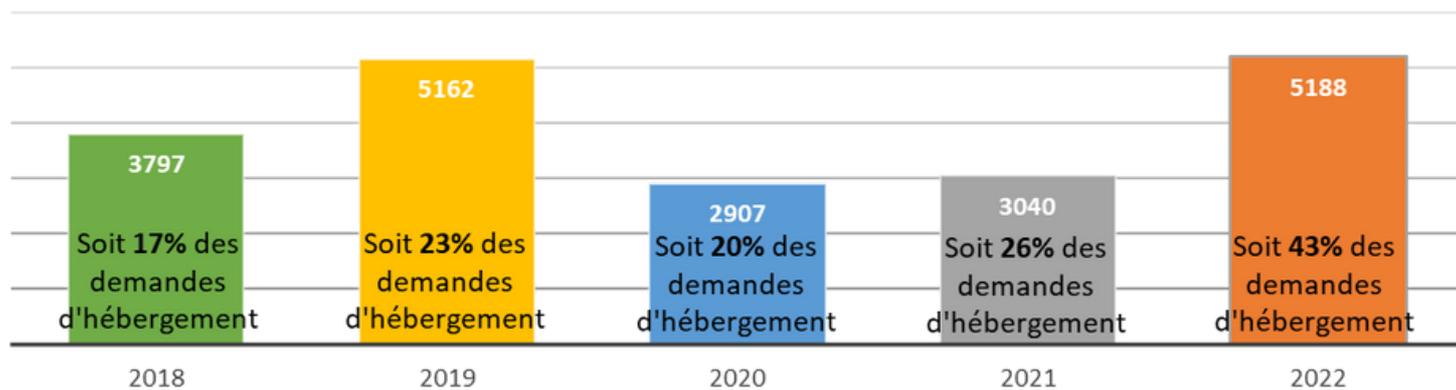
Sur l'année 2022, les appels émis du territoire de Grand Angoulême sont toujours majoritaires pour les raisons suivantes :

- Angoulême est le Chef-lieu du département,
- Point géographiquement central du département,
- Les transports collectifs y convergent,
- Les services administratifs et sociaux y sont plus nombreux,
- Le Grand Angoulême regroupe près de 50 % de la population charentaise.



Des demandes plus fortes sur les zones plus denses de population, 72 % des appels viennent de Grand Angoulême, 20 % de Grand Cognac et 8 % du reste du département.

REPONSES NEGATIVES LIEES AUX DEMANDES D'HEBERGEMENT FAITES AU 115



Nous constatons une augmentation importante de réponses négatives aux demandes d'hébergement faites au 115 => + 71% par rapport à 2021.

Cette année encore, en 2022, les appelants du 115 sont très majoritairement des hommes seuls (398 hommes seuls pour 240 femmes seules).

Des appels DVVC en augmentation.

619 appels ont été reçus en 2022.

Le 1er appel est plus souvent effectué par la victime elle-même (62%), suivi d'appels émis par les travailleurs sociaux (16%).

Les victimes sont dans la majorité des personnes avec 1 enfant (soit 25% des appelants).

Leur lieu d'appel est encore principalement sur le territoire du Grand Angoulême (soit 56%).

La demande émise lors de l'appel au Numéro vert se caractérise par :

1. une demande d'information (50%),
2. une demande pour un suivi de situation (37%),
3. une demande pour un besoin d'écoute (7%).



Les réponses données par les écoutantes à ces victimes concernent :

1. une information sur le dispositif (46%),
2. une orientation vers l'Accueil de jour (16%),
3. une prise de RDV vers le pôle urgence avant une mise à l'abri (soit 18%).

Les violences les plus fréquemment évoquées sont les violences verbales (dans 36% des cas). Elles sont suivies par les violences physiques (26%) et la violence psychologique (26%).



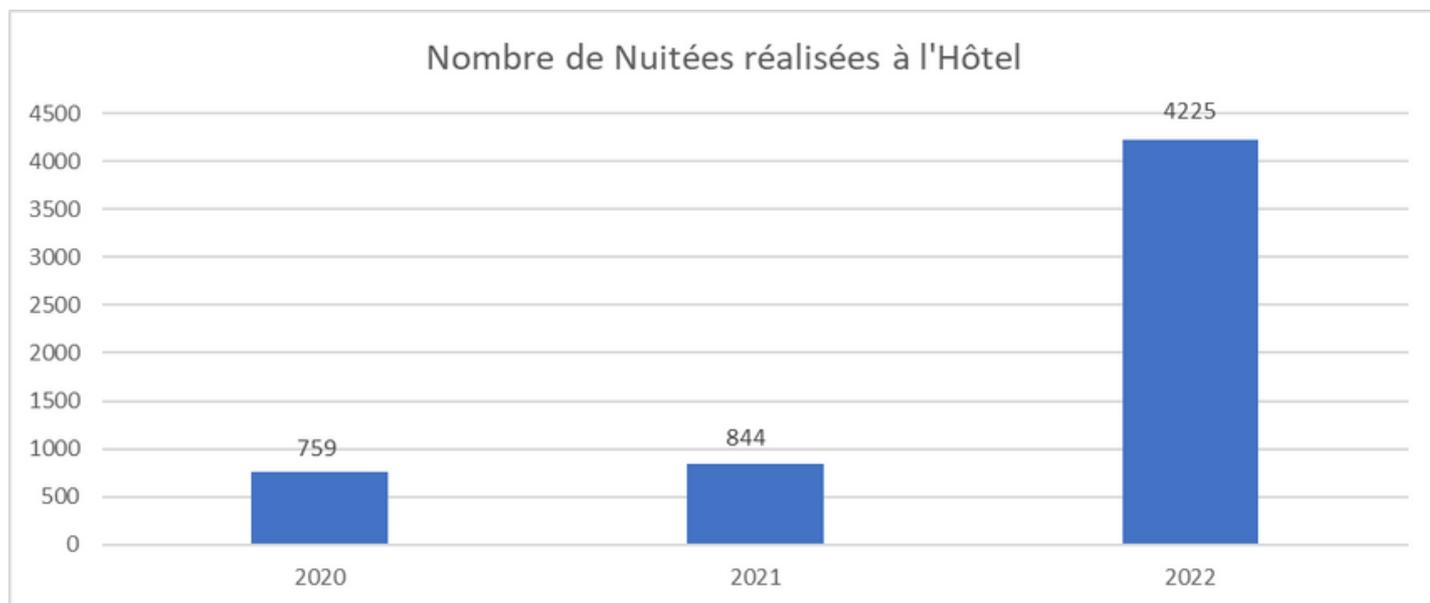
SIAO

L'année 2022 a permis de préparer une nouvelle organisation pour traiter les demandes d'hébergement et de logement adapté au sein du département. L'AFUS16, gestionnaire du SIAO de la Charente, reçoit toutes les demandes d'hébergement et anime une Commission Partenariale d'Orientation (CPO) chaque vendredi des semaines impaires. Cette commission a pour but de :

- Garantir une réponse aux demandes de logement adapté, ou d'hébergement des personnes sans domicile ou sur le point de l'être,
- Simplifier les démarches de mobilisation de l'offre pour les usagers et ceux qui les accompagnent,
- Garantir la progression des parcours.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, les services de l'État, l'équipe du SIAO et les opérateurs travaillent ensemble pour évaluer les demandes et assurer l'adéquation de la réponse par rapport aux besoins. L'amélioration de la lisibilité et la spécificité de chaque type d'offre sont également recherchées, l'analyse de l'activité devrait permettre aussi de contribuer à l'observation sociale et l'adaptation de l'offre (PDALHPD).

Le nombre de nuitées hôtelières a très fortement augmenté cette année + 400% par rapport à 2021 et 4225 nuitées ont été réalisées en 2022.



74 ménages différents ont été hébergés à l'hôtel :

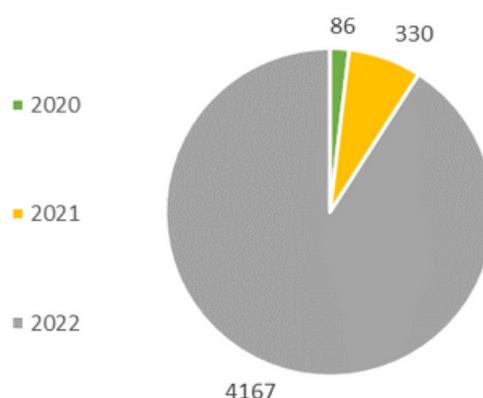
- 7 femmes,
- 24 hommes,
- 3 couples sans enfant à charge,
- 19 couples avec enfants, dont 46 enfants de plus de 3 ans et 18 enfants de - de 3 ans,
- 21 femmes seules avec enfants.

Prise en charge des familles

40 familles, au lieu de 13 en 2021.

Ce sont majoritairement des primo-arrivants souhaitant demander l'asile ou un titre de séjour et des personnes en rupture familiale.

Nombre de nuitées réalisées pour les familles à l'hôtel



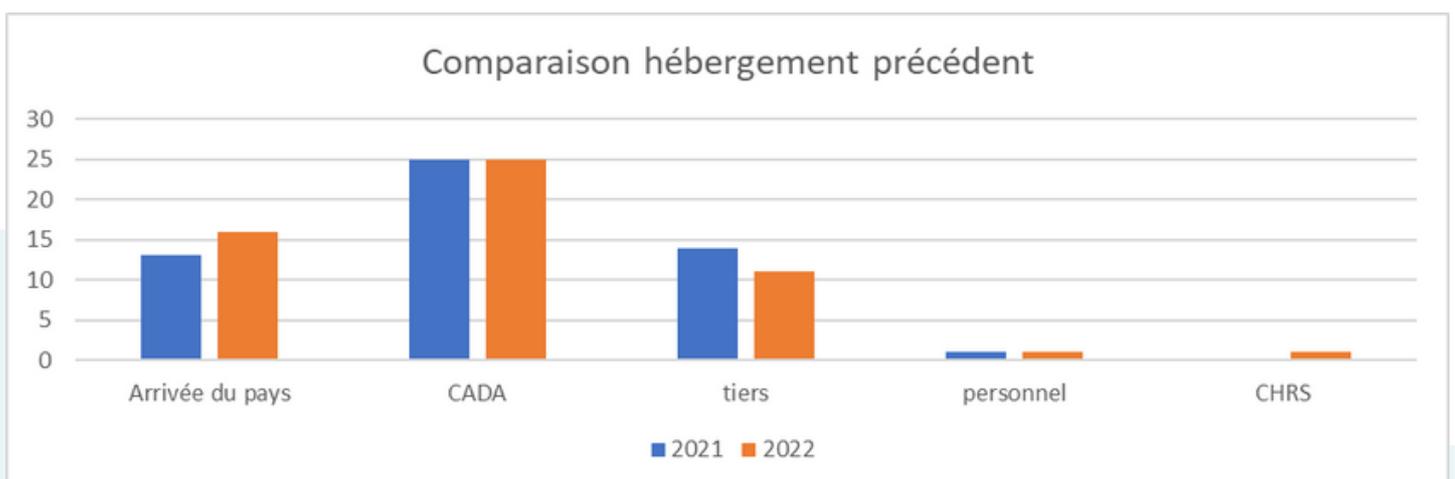
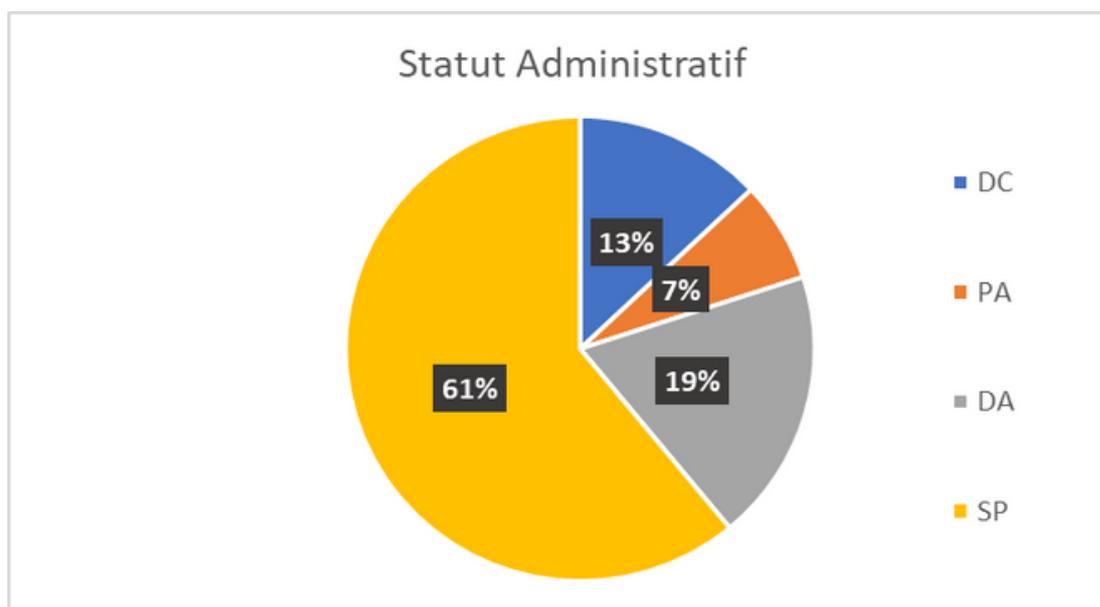


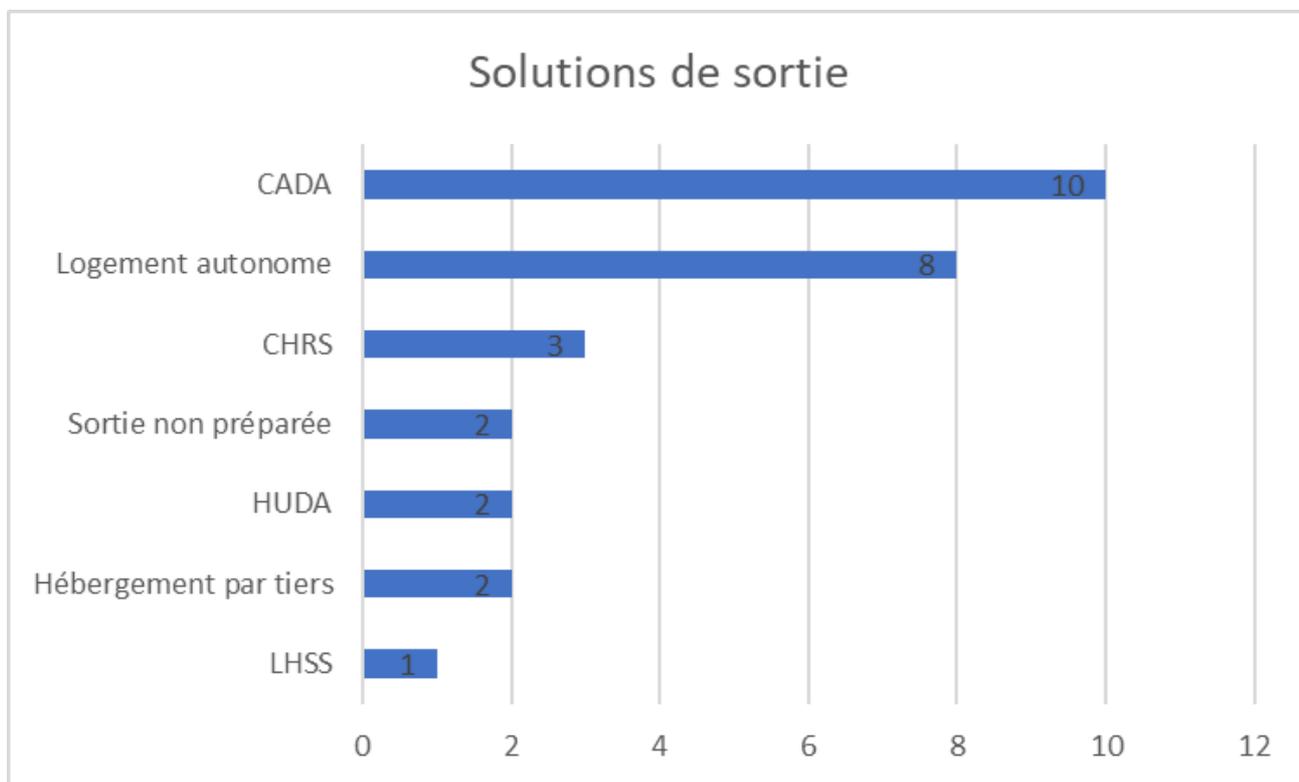
L'hébergement d'urgence des familles

L'offre d'hébergement d'urgence pour les familles se compose en Charente de solutions en « semi regroupés », 15 Studios au sein de « l'INTERVAL » se trouvant à la sortie de Côteaux du Blanzacais, 19 appartements d'urgence subventionnés et 5 appartements d'urgence financés via le CHRS.

Ce sont au total 54 ménages qui ont été pris en charge sur le pôle famille en 2022 représentant 218 personnes différentes et un cumul de 43 146 nuitées.

Le nombre de ménages accueillis est semblable à l'année passée mais le nombre de personnes a de nouveau augmenté (218 contre 191 personnes en 2021). Nous avons 35 ménages présents au 31/12/2021 et avons accueilli 19 nouveaux ménages.





28 départs ont eu lieu au cours de l'année 2022 (contre 19 départs en 2021). 3 départs en CHRS, 8 en logement autonome, 10 départs en CADA, 2 en HUDA et 1 départ vers l'unité LHSS. 2 ont été hébergés par des tiers et 2 ménages ont quitté le dispositif sans que leur sortie n'ait été préparée.

Au 31/12/2022, 26 ménages étaient encore présents dans le dispositif.

FOCUS sur les places CHRS : 5812 nuitées réalisées soit 13.5 % des nuitées totales du dispositif soit pour 10 places, un taux d'occupation de 159%.

FOCUS sur le centre d'hébergement l'INTERVAL qui représente 30 % des nuitées de notre dispositif avec 12 247 nuitées pour un total de 34 ménages dont :

- 1 778 nuitées DA* soit 14,5% des nuitées de l'interval ;
- 9 095 nuitées SP* soit 10,2% des nuitées de l'interval ;
- 1 374 nuitées DC* soit 74,3% des nuitées de l'interval .

FOCUS sur les places en appartement d'urgence : 25 087 nuitées réalisées soit 58% des nuitées totales de notre dispositif.

*DA: Demandeur d'Asile

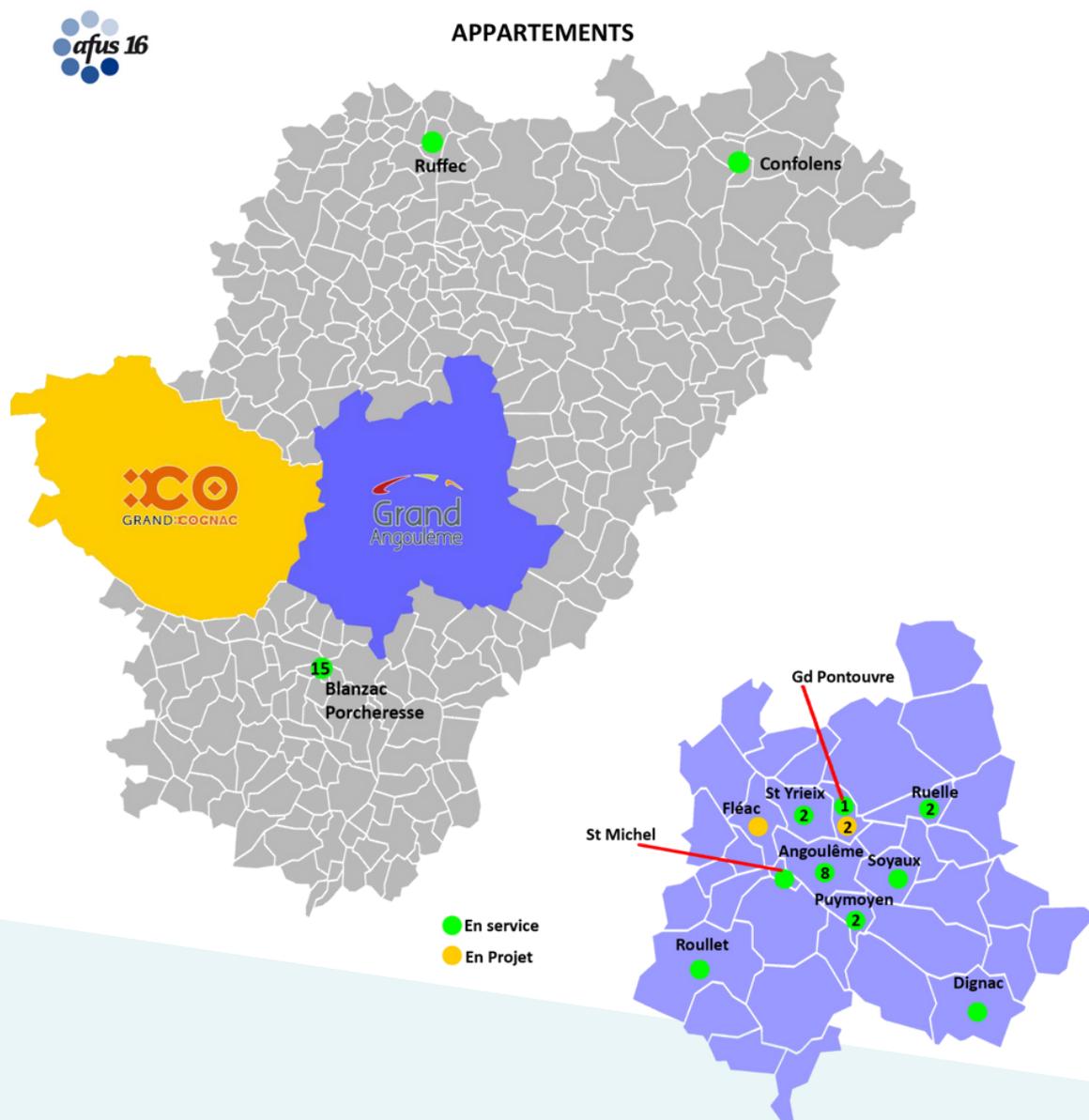
*SP: Sans papier

*DC: Droit Commun

Sur l'année 2022, le dispositif est composé de 94 places réparties sur le département sous plusieurs formes.

- 22 places en mode collectif portées par Angoulême Solidarité et Emmaüs
- 10 places en mode urgence-stabilisation portées par Angoulême Solidarité et Mosaïque
- 62 places en hébergement individuel sur 33 lieux différents portées par des mairies, Mosaïque et l'AFUS16.

Notre dispositif continue de s'agrandir, des projets sont en cours et seront disponibles courant 2023 : Segonzac, Gond-Pontouvre, Fléac.



TYPOLOGIE DES PERSONNES ACCUEILLIES

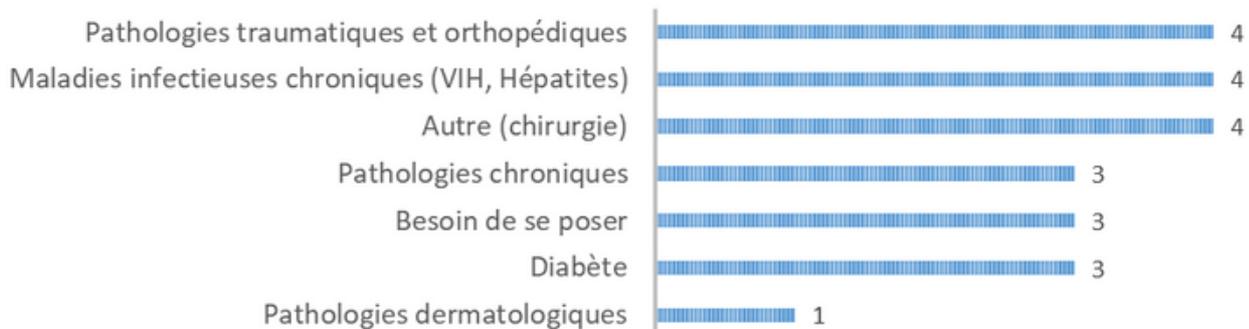
L'année 2022 totalise 22 admissions dont 17 hommes, 5 femmes et 3 enfants accompagnants. La moyenne d'âge est de 41 ans (proportion stable).

Le profil type du résident LHSS est sensiblement le même qu'en 2021 ; celui d'un homme de nationalité Française, âgé de 41 ans, bénéficiaire du RSA, accueilli en moyenne 2,3 mois (sur l'année civile).

ANALYSE DES DUREES DE SEJOUR

Les résidents comptabilisent 1786 nuitées sur l'année ce qui représente une durée moyenne de séjour de 2,3 mois sur le séjour entier (certains avaient commencé avant le 1er janvier 2020) et 2,4 mois sur l'année civile même si deux résidents ont nécessité une longue prise en charge de 7 et 8 mois pour permettre aux soins, ainsi qu'au projet de relogement adapté (évitant ainsi la remise à la rue), d'aboutir.

PATHOLOGIES JUSTIFIANT LA DEMANDE



SOLUTIONS DE SORTIE

Le binôme, Accompagnant Educatif et Social (AES) et Conseillère Sociale, prépare les résidents à une solution de sortie. Un projet est défini avec la personne dès le début de son séjour en lien avec le responsable du service. Il est suivi et rediscuté en réunion d'équipe afin de s'assurer que les objectifs sont réalisables et en rapport avec l'évolution de la situation. La durée moyenne de séjour de ces personnes sortantes est ainsi de 4 mois.

16 personnes sur les 22 résidents sont sorties :

- 6 vers des solutions de relogement à moyen ou long terme,
- 5 reparties vers le 115 en raison d'une situation administrative incomplète ou un parcours chaotique rendant difficile l'adhésion et l'aboutissement d'une demande de relogement,
- Les 3 sorties non préparées sont des jeunes hommes avec addictions avérées fuyant les dispositifs dès les soins terminés,
- Les 2 sorties chez des tiers concernent des « MNA » qui ont pu aller chez des familles citoyennes.



Le Dispositif HUDA

L'AFUS16 est dotée de 16 places réparties en 5 logements en diffus sur le département:

- Trois T3 (Angoulême, Isle d'Espagnac et Gond-Pontouvre),
- Un T4 (Blanzac),
- Un studio (Angoulême).

En 2022, 14 ménages ont été accueillis dans nos HUDA (en 2021 ils étaient 17 ménages) soit 22 personnes distinctes. Ce sont plus exactement 10 personnes seules, 1 couple avec enfants et 3 femmes avec enfants qui ont été hébergés dans ce dispositif.

Ces 14 ménages ont totalisé 5628 nuitées (4459 nuitées en 2021) et la moyenne d'âge est de 30 ans (au lieu de 29 ans en 2021).

En HUDA, sont accueillies majoritairement des personnes en procédure Dublin (Cf schéma). A l'issue du traitement de la demande d'asile, la moitié des personnes est orientée vers des établissements adaptés.



La Mission Urgence Ukraine

Suite à l'invasion de l'Ukraine fin février 2022, l'AFUS16 fut sollicité par les services de l'Etat et du Conseil Départemental de la Charente pour contribuer à l'accueil et à l'accompagnement des déplacés Ukrainiens accueillis dans des familles Charentaises.

La mobilisation des foyers Charentais fut importante. L'AFUS16 et son équipe a dû être très réactive pour faciliter l'accueil, l'orientation dans les démarches et parfois même vers un nouvel hébergement d'urgence pour 761 déplacés (522 majeurs et 239 mineurs).

Nous voulons remercier particulièrement les membres **Angoulême Solidarité et Mosaïque (service SAS)** pour l'aide apportée par leurs équipes dans le cadre des premières évaluations des ménages.

Les Restaurants du cœur de la Charente, la Croix Rouge, le Secours Populaire, le Secours Catholique et Emmaüs pour l'aide vestimentaire et matérielle qu'ils ont fournie aux déplacés.

L'Afus16 vous remercie de votre attention et vous met à disposition des documents consultables en ligne via notre site internet : www.afus16.fr/documents/

Diverses pages vous présenteront l'étendue des missions exercées par l'Afus16.

La rubrique *Documents* vous permettra notamment d'accéder à divers documents numériques (bilans détaillés, textes officiels, documents de presse, présentation des différents pôles, etc..).

▼ Plaquette SIAO

MODIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU SIAO CHARENTE

A compter du 1er janvier 2023, le nouveau fonctionnement du SIAO de la Charente entrera en vigueur afin de proposer une réponse agile, efficace et territorialisée aux questions de sans abris dans le cadre de la politique du logement d'abord.

Un guichet unique sera mis en place à travers :

- Un document unique d'orientation identique pour tous les dispositifs d'hébergement et de logement accompagnés.
- Une adresse mail unique pour recevoir les demandes.
- Un numéro de téléphone d'appui et de renseignements unique pour toute la Charente.
- Une commission partenariale d'orientation unique et deux types de commissions annexes déjà existantes dans le cadre de l'ancienne organisation.

Toute la documentation utile est à retrouver sur le site www.afus16.fr

LE RÔLE DES TROIS COMMISSIONS

NOUVELLE COMMISSION

La Commission Partenariale d'Orientation (CPO)

Composition : Un représentant de chaque gestionnaire hébergement logement, un représentant de l'État, un représentant de la régulation du SIAO, un ou des intervenants tiers en fonction des situations

Objectifs :

- Étudie les demandes reçues par le SIAO
- Propose une orientation adaptée au ménage
- Veille à la mise en œuvre des orientations
- Évalue les besoins nécessitant le développement d'une offre spécifique

Fréquence : Tous les vendredis matin de semaines impaires
Réunion en visioconférence ou présentiel

La Commission de Cas Complexes (3C)

Composition : Un représentant du SIAO, le prescripteur, des professionnels invités pouvant aider à la recherche de solutions

Objectifs :

- Traite les demandes nécessitant une étude plus poussée
- Préviens les ruptures de prise en charge au sein d'un GHL
- Traite les demandes des ménages ne correspondant à aucun dispositif relevant du SIAO

Fréquence : Réunion en présentiel au cas par cas à la demande de la CPO ou d'un gestionnaire hébergement logement

La Commission de Situation Préoccupante (CSP)

Composition : Le bénéficiaire (présent une partie de la réunion), un représentant du SIAO, le prescripteur, professionnels pouvant aider à la recherche de solutions.

Objectifs :

- Traite les situations repérées par un opérateur de veille sociale, Maraudes, accueil de jour, élus, service d'urgence.
- Coordonne l'intervention autour d'un usager qui ne demande plus rien mais dont la situation se dégrade.
- Tente d'établir un plan d'action partagé entre les partenaires et le bénéficiaire.

Fréquence : Réunion en présentiel au cas par cas à la demande d'un professionnel

SIAO 16

L'Afus16 peut aussi présenter vos activités. N'hésitez pas à nous contacter !



Un site : www.afus16.fr

Nous remercions
nos membres



et nos partenaires financiers ayant rendu cela possible.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine